

Les projets de deux EPR à la centrale nucléaire de Penly soutenus par tous les politiques locaux.

Les élus de la région dieppoise, toutes formations politiques confondues, espèrent la construction à Penly de deux EPR nouvelle génération. Décision ferme attendue en 2023.



Mardi 12 janvier 2021, Hervé Morin, le président de la Région accompagné du député Sébastien Jumel, de Blandine Lefebvre, vice-présidente du Département mais aussi des maires Nicolas Langlois (Dieppe) et Laurent Jacques (Tréport) et encore des présidents des communautés d'agglomération ou de communes : Patrick Boulier (Dieppe-Maritime), Patrice Philippe (Falaises du Talou) et Eddie Facque (Villes Sœurs) mais aussi de représentants du monde économique, comme Patrice Gault, président de Dieppe Méca-Energies et Vincent Laudat, président de la chambre de commerce et d'industrie sont allés rencontrer le président d'EDF, Jean-Bernard Levy au siège parisien de l'électricien.

Au menu de cette discussion, le projet de construction de deux EPR sur le site de l'actuelle centrale nucléaire de Penly. Le 16 décembre dernier, le conseil d'administration d'EDF a placé Penly en tête des sites envisagés pour la construction de deux réacteurs nucléaires de nouvelle génération. Les élus du territoire, dans leur diversité, ont affirmé leur soutien à ce projet d'envergure, conscients de son impact sur le territoire. Les élus locaux ont une forte attente avec ce projet. EDF s'engage à faire appel aux entreprises normandes pour la réalisation d'une grande partie des travaux de construction, **en s'appuyant notamment sur le groupement Dieppe Meca-Energie.**

L'emploi local à défendre

Ce chantier nécessitant l'embauche de 7 000 salariés, permettra la mise en place de nouveaux modules de formation, dont la Région Normandie a la charge. EDF peut déjà s'appuyer sur des programmes existants, comme le Chantier nucléaire du lycée de l'Émulation Dieppoise. La construction de ces nouveaux réacteurs entraînera aussi une croissance de l'activité économique bien au-delà de la zone Dieppe/Le Tréport. La venue de nombreux salariés dans la région aurait un impact positif sur le commerce local, le logement et la restauration. Le label « Grand Chantier » permettrait enfin de développer de nouvelles infrastructures. Cependant la décision formelle de lancer ce programme de renouvellement du parc nucléaire n'interviendra qu'en 2023 pour une mise en service de la première tranche à l'horizon 2035.

